



entreprendre
pour aider

FONDS DE DOTATION

Roger et Aleth Paluel-Marmont

Sommaire

p.2

Notre invité

p.3-4

Actualités

p.5

Regard d'expert

p.6

Soyons concrets

La lettre d'information

n°36 — été 2024

Éditorial

Matthieu Delorme,
Président

Chers Amis,

En fin d'année dernière, je vous faisais part de nos priorités pour 2024, parmi lesquelles figurait la pleine mise en œuvre de notre nouvel outil de mesure d'impact. À mi-parcours de cette année, nous sommes heureux de vous annoncer l'achèvement de notre rapport sur le bilan des projets que nous avons soutenus en 2023, et, par conséquent, de notre action.

Je tiens avant tout à remercier nos partenaires porteurs de ces projets, qui ont tous accepté de se plier à la rigueur nécessaire pour qu'un tel exercice ait toute sa valeur, et la direction d'EpA pour sa conception, et l'excellent travail de consolidation et d'analyse qui nous a permis de produire un rapport plein d'enseignements.

Des données chiffrées sur l'impact des dix-huit initiatives soutenues en 2023, impactant directement près de deux mille personnes concernées, ont été recueillies grâce à un questionnaire rempli tant par leurs inspirateurs que par les personnels soignants qui les accompagnent, assurant la plus grande objectivité possible du bilan qui en ressort.

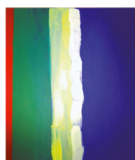
Ce dernier est positif. Nos partenaires ont complètement (75%) ou pour l'essentiel (25%) atteint leurs objectifs.

Pour les projets s'inscrivant dans notre axe Soins et accompagnement, les rapporteurs de l'impact des activités artistiques qui furent proposées aux participants souffrant de troubles psychiques notent à sept ou plus sur une échelle de dix : l'éveil de l'expression, l'apaisement, la stimulation cognitive, puis le rapport à l'autre et une confiance en soi accrue.

Les résultats de nos partenaires œuvrant pour l'insertion professionnelle sont aisés à mesurer, et se sont avérés excellents, alors que l'on retrouve au bilan des projets agissant pour l'inclusion, le renforcement du lien social et de la confiance en soi.

En dernier lieu, 325 personnes ont reçu une formation, et le contenu scientifique développé par nos partenaires a atteint plus de 3 200 lecteurs, dans le cadre de notre axe Recherche et enseignement.

Nous savions, grâce aux nombreuses études scientifiques qui l'ont démontré, que l'art fait du bien en matière de santé mentale. Désormais, ce rapport nous donne également une solide base objective pour affirmer qu'il en est de même pour l'action des partenaires soutenus par EpA.



Aider ceux qui souffrent
de troubles psychiques et mentaux.
Mettre l'Art au service de la santé mentale.

Notre invité •

Jérôme Chuilon, artiste pluridisciplinaire accompagné par l'association Arts Convergence



Les œuvres de Jérôme Chuilon sont disponibles sur le [site internet de l'artiste](#) et sur celui de l'association [Arts Convergences](#).

Entreprendre pour Aider soutient depuis des années le travail de l'association Arts Convergences et plusieurs œuvres de Jérôme Chuilon se trouvent dans la collection d'art d'EPA.

D'où vous vient votre goût pour l'art ?

Je pense avoir toujours été attiré naturellement vers les belles choses. Ma première émotion esthétique a été la musique à l'âge de 4 ans. C'était une œuvre de Mozart, l'Ouverture de L' enlèvement au sérail, que j'écoutais à l'époque sur mon magnétophone. 25 ans plus tard, étant malade, je me rendais régulièrement au Centre Médico-Psychologique (CMP) de Versailles pour y faire des activités, telles que le dessin. La découverte de mes facultés pour les arts plastiques s'est faite grâce à l'association Arts Convergences, qui m'a donné la possibilité d'expérimenter le grand format, alors que je ne connaissais auparavant que le format A4. Avec les plus grands formats, le geste est plus facile, plus libéré.

Quel a été votre parcours professionnel jusqu'à votre statut actuel d'artiste ?

J'ai connu de gros problèmes durant l'enfance. J'avais appris un peu la guitare, intuitivement et à l'oreille dans un premier temps, puis j'avais tâché de prendre des cours plus sérieusement, de solfège et de violon notamment. Ma maladie me gênait énormément, me volant du temps. J'ai étudié la philosophie et j'ai obtenu un DEA d'histoire et de philosophie des sciences en 2003. Je n'ai cependant pas pu poursuivre mes études en raison de problèmes de santé. J'avais plaisir à me plonger dans ces études, car elles exigeaient d'être méthodique et de bien penser. Cependant, de façon régulière, des phases d'abattement m'empêchaient de travailler. Par la suite, j'ai obtenu un diplôme de photographe en 2009, et j'ai fait une année d'études à l'École des Beaux-Arts de Versailles.

Votre santé mentale a-t-elle été une difficulté dans ce parcours ?

Je souffre d'une pathologie psychique envahissante qui s'est déclarée assez tôt, vers l'âge de dix-sept ans, et qui m'a perturbé toute ma vie. À l'heure actuelle, elle est devenue plus agressive. Elle me laisse environ la moitié de mon temps pour étudier et créer, mais lorsque je retrouve un état normal, j'en profite le plus possible et j'aime

la vie. Je n'ai pas l'impression de combattre cette pathologie, mais de la subir, et au final de devoir l'accepter.

Vos troubles de santé ont-ils encore une incidence dans votre quotidien d'artiste ?

Oui, dans la mesure où ma pathologie me permet difficilement de m'engager dans un domaine quel qu'il soit. Seule la profession d'artiste me convient, car elle pardonne l'inconstance. Je ne peux travailler que par phases, mais tous les artistes vivent des pannes d'inspiration. Je n'arrive cependant pas à en vivre ; le complément de mon statut d'adulte en situation de handicap est indispensable.

Que représente l'art dans votre vie ?

L'art est toute ma vie, il n'y a de place pour rien d'autre. Étudier est un vrai défi quand on ne peut prédire d'un jour à l'autre si ce sera une journée normale ou mauvaise. Une journée mauvaise pour moi veut dire une absence presque totale d'action, comme celles que connaissent, hélas, beaucoup de malades psychiques tous les jours.

Je pratique plusieurs activités artistiques que je considère comme complémentaires : le dessin, la peinture, la sculpture, la poésie, la photographie et la musique. J'ai des phases qui m'orientent vers un médium en particulier, et dans ces moments-là, je ne fais que ça. Par exemple, j'ai écrit un recueil de poèmes en janvier et composé une quinzaine de morceaux en quelques mois. Je suis naturellement très productif concernant le dessin et la peinture, mais pour le moment, je m'occupe de poésie, de philosophie et également de musique. Mon but avec la poésie n'est pas de soulager, c'est d'ailleurs pourquoi on peut y observer un fond noir et pessimiste, mais c'est plutôt une recherche métaphysique.

J'ai par ailleurs dessiné et peint beaucoup de portraits dans ma vie. Pour moi, donner à voir un visage est la même chose que prononcer un mot, c'est un énoncé à découvrir. Chacun vit dans un labyrinthe de déterminations et de conditionnements, qui rendent unique son regard et enrichissent une œuvre d'art qui est toujours une proposition pour quelqu'un d'autre. Ces médiums artistiques me permettent de me soulager et d'exprimer ma vision du monde. Tous sont des moyens différents mais complémentaires.

Actualités •

1 — Faire de la santé mentale la grande cause nationale 2025

Entreprendre pour Aider a rejoint le collectif d'organisations, entreprises, et acteurs de la société civile militant pour que la santé mentale soit reconnue comme la Grande Cause Nationale de 2025.



Cette initiative est née à l'été 2023, lorsque de multiples acteurs dans le domaine de la santé mentale en France se sont accordés sur la nécessité de mettre cette cause au cœur des politiques publiques et de susciter une prise de conscience citoyenne. Un collectif a alors été constitué, appelant à faire de la santé mentale la Grande Cause Nationale 2025. Ce collectif a publié une tribune dans "Le Monde" le 10 octobre 2023, lors de la journée mondiale de la santé mentale, et a depuis structuré une campagne visant à toucher tant le grand public que les organisations concernées.

Faire de la santé mentale une Grande Cause Nationale a pour but de mobiliser des ressources supplémentaires, et d'orienter l'action des pouvoirs publics et de la société civile autour de trois grands axes : la prévention, la sensibilisation et la désstigmatisation.

À ce jour, la pétition a déjà reçu plus de vingt-sept mille signatures et plus de soixante organisations publiques et privées soutiennent désormais cette démarche.

Pour plus d'informations : <https://www.santementale2025.org>

2 — Bilan annuel de la feuille de route sur la santé mentale du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

Depuis 2018, le ministère de la Santé a mis en place une feuille de route annuelle visant à intégrer la santé mentale dans le débat public et à lever les tabous.

Dans son bilan des actions menées en 2023, le Ministère fait état d'avancées significatives : soixante mille "secouristes en santé mentale" ont été formés, une ligne nationale de prévention du suicide (3114) a été instaurée, et le dispositif "Vigilans" a été déployé pour le suivi des personnes ayant fait une tentative de suicide. Les centres médico-psychologiques (CMP) ont été renforcés avec l'ajout de quatre cents professionnels, et le dispositif "Mon Soutien Psy" a permis à plus de 243 000 patients de bénéficier de séances de psychothérapie.

La feuille de route établie pour 2024 s'articule autour de trois axes principaux. Le premier vise à promouvoir le bien-être mental, y compris au travail, la lutte contre la stigmatisation, la promotion du sommeil et la prévention de conduites addictives. Le deuxième axe se concentre sur la coordination de parcours de soins, entre les acteurs médico-sociaux et des soins de ville, et une offre en psychiatrie accessible et de qualité. Le troisième axe s'attache à améliorer les conditions de vie et l'inclusion sociale des personnes concernées, en passant par la pair-aidance, l'accès à la prestation compensatoire du handicap, l'accompagnement vers l'emploi et le maintien dans un logement autonome.

Cette feuille de route témoigne d'engagements forts. Cependant, elle fait aussi le constat de difficultés structurelles et conjoncturelles qui demeurent, notamment une inadéquation persistante entre les besoins très élevés et l'offre, en particulier en pédopsychiatrie.

Actualités •

3 — Association Yotta

• Une nouvelle édition des Lumières solidaires •

EpA renouvelle pour l'année 2024 son soutien à l'association Yotta, qui œuvre pour un meilleur accès à la culture et aux pratiques artistiques pour les enfants et adolescents porteurs de troubles psychiques.

Le soutien d'EpA en 2023 avait permis à l'association de développer son réseau et ses partenariats auprès d'acteurs de la culture dans le cadre de son projet « Les lumières solidaires ». En 2024, l'association Yotta a pour projet la réalisation d'un court-métrage d'animations hybrides avec une scénarisation plus importante, et une semaine entière de projections et d'exposition des œuvres réalisées. Les soixante-neuf ateliers prévus composeront une grande fresque numérique et immersive sur le thème de l'eau et des fonds marins. Répartis sur quatre mois, ils seront réalisés notamment avec les enfants et adolescents de l'IME du Bois d'en Haut d'Ennery, en lien avec des résidents de l'EHPAD Les jardins d'Ennery LNA Santé. Avec cette nouvelle édition, de nouveaux établissements du territoire sont impliqués dans l'action de l'association, qui a par ailleurs l'objectif de réaliser une étude clinique sur les bienfaits de « l'eau et de l'apesanteur » sur la santé mentale.



EpA soutient ici l'accès pour tous à la création artistique, l'innovation et le développement de la création numérique, ainsi que la recherche.

4 — Y'a un truc qui va pas !

• Un nouveau parcours documentaire pour les fratries concernées par la schizophrénie •



Lancé en mars 2024 à l'occasion des Journées de la Schizophrénie, l'association PromesseS propose un parcours documentaire innovant destiné aux fratries concernées par les troubles psychiques. Intitulé « Y'a un truc qui va pas », ce projet se compose de sept épisodes disponibles sur une chaîne YouTube dédiée et accessible à tous.

Afin de répondre au mieux aux besoins de ces fratries, l'association a mené une série d'enquêtes préalables permettant d'identifier le soutien et les informations qu'elles souhaitent recevoir. Chaque épisode, d'une durée de dix à quinze minutes, mêle témoignages de jeunes, explications pédagogiques et réponses d'experts.

Fondée en 2015, l'association PromesseS regroupe des proches de personnes touchées par la schizophrénie et compte aujourd'hui plus de deux cents membres adhérents. Ses actions de sensibili-

sation s'effectuent par différents canaux : sur son site Internet, sur sa page Facebook, sa newsletter, mais aussi par un jeu (quiz) et un livret de témoignages « Paroles de Profamille ».

► Pour en savoir plus : <https://www.youtube.com/channel/UCInK8yIn0bNzimGxcsj5vBw>

Regard d'expert •

Dr Velasco,
Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie
et Neurosciences.

« L'art est un bien commun de l'humanité. »



Le Dr Velasco est Chef du service de psychiatrie pour adultes en charge de la population du 7^e arrondissement de Paris, au sein du Pôle 5/6/7 du Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et Neurosciences.

Comment décririez-vous la situation de la psychiatrie en France en 2024 ?

Elle est dans un état critique et elle perd le souffle qui l'avait mise à l'avant-garde de la psychiatrie mondiale. Les deux principaux piliers de notre discipline sont, d'une part, les principes d'un paradigme médico-philosophique promu par les travaux de Philippe Pinel et sa mythique libération des chaînes portées par les malades mentaux au début du 19^e siècle. Et d'autre part, l'innovante organisation de soins psychiatriques née au lendemain de la 2nde Guerre Mondiale. Le résultat est le suivi en ambulatoire près du lieu de vie du patient, avec la prévention et la réhabilitation comme forme prédominante du soin. Or, la chute démographique des psychiatres partant à la retraite et des soignants ayant fui les hôpitaux en raison des mauvaises conditions de travail et salariales limite le développement de nouvelles pratiques, voire parfois le maintien de ces soins. La fermeture de lits nous oblige à travailler plus rapidement sans qu'une convalescence puisse être accomplie pendant une hospitalisation. L'existence d'unités intermédiaires qui prennent le relais est, dès lors, essentielle.

Quels bienfaits, issus de l'art ou de la pratique artistique, avez-vous observés chez les personnes touchées dans leur santé mentale ?

L'art est un bien commun de l'humanité. Il produit chez nous de l'apaisement et de la jubilation simultanément. Et c'est une tentative, voire une véritable solution, pour beaucoup des patients notamment ceux déjà stabilisés. Le développement de partenariats depuis huit ans avec l'entité Paris Musées, avec le musée du Quai Branly, le musée d'Orsay et d'autres est venu élargir l'horizon du possible pour nos patients grâce à l'art. Grâce à une interface, nous co-construisons des projets avec des patients, des soignants et le personnel des musées, ce qui est essentiel pour leur réussite. Cette interface inclut des visites d'expositions et la participation à des ateliers avec des artistes plasticiens des musées, la réalisation d'une fresque dans les murs de notre hôpital ou encore deux expositions publiques. Ce sont des réussites déstigmatisantes pour l'institution psychiatrique et source d'une

grande dignité pour nos patients. L'exposition « Regards » à la Maison de Victor Hugo, montée sous le nom fictif du collectif *Lucienne Forest*, a eu un grand succès avec plus de cinquante mille visiteurs. Cette année, *Lucienne Forest* a répondu à l'invitation à un dialogue esthétique de la photographe Caroline Feyt, à la Maison de Victor Hugo, présenté jusqu'au 15 septembre. Enfin, est également en cours un atelier de danse contemporaine avec deux danseurs du ballet de l'Opéra de Paris.

Comment est née l'idée d'organiser la conférence « L'art et ses bénéfices en psychiatrie et santé mentale » portée par le GHU ?

L'idée est née de l'exposition « Regards » que nous avons présentée à Rotterdam en 2022 lors du congrès mondial de la World Association of Cultural Psychiatry (WACP). Face à la grande quantité de réactions positives, nous avons proposé que le GHU accueille la Conférence Internationale « L'art et ses bénéfices en psychiatrie et santé mentale » qui se tiendra au grand amphithéâtre de l'hôpital Sainte-Anne les 19 et 20 septembre. Nous invitons toute personne intéressée par le sujet à venir écouter le travail de personnels soignants, des patients et des participants des musées et de l'Opéra. Nous en profitons pour remercier EpA de leur soutien qui nous permet de réaliser cet événement.

Quelles retombées espérez-vous retirer des conclusions de cette conférence ?

Des équipes de dix pays se sont réunies de janvier à juin dans des webinaires clos pour rendre part de leurs expériences avec des dispositifs autour de l'art. Le résultat de ces intéressantes réunions va être exposé dans la Conférence Internationales à Sainte-Anne. Une déclaration commune menant à un consensus est à l'étude. Nous avons prévu de continuer notre travail en associant d'autres pays dans la perspective du congrès mondial de la World Association of Cultural Psychiatry qui se tiendra en septembre 2025 à Tokyo. Nous voulons continuer à développer l'utilisation de l'art dans notre service par des moyens diversifiés, de faciliter son accès pour nos patients grâce aux bénéfices décrits, et contribuer à changer le regard réciproque entre la psychiatrie, les patients et la société.

Pour en savoir plus :

https://www.youtube.com/watch?v=5d-gaFX__ds.

Pour s'inscrire à la conférence (événement gratuit dans la limite des places disponibles) :



Soyons concrets •



88 partenaires



155 projets soutenus



19 154 bénéficiaires



2 292 321 € versés



Roger Paluel-Marmont
Fondateur

Direction



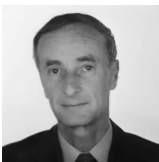
Matthieu Delorme
Président



Bernard Rigaud
Vice-Président



Roxane Scheibli
Délégue générale



Denis Hongre
Conseiller financier



Lionel Lenczner
Membre du bureau

Domaines d'interventions

LE SOIN ET L'ACCOMPAGNEMENT

- Arts Convergences
- Association 4A
- Association Yotta
- Cie Shonen
- Musée Carnavalet
- Saint-Jean Espérance
- Zigzag

L'INCLUSION, L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

- AVEC talents
- Créative Handicap
- GEM Le Passage
- L'association 60 Adada
- La Maison des femmes
- La Philharmonie de Paris
- Le Papotin
- Palais de Tokyo

LA RECHERCHE ET L'ENSEIGNEMENT

- INECAT (Institut National d'Expression, de Création, Art et Thérapie)
- L'invitation à la beauté
- La Société Française de Psychopathologie de l'Expression et d'Art-Thérapie
- Le GHU Paris psychiatrie & neurosciences

Directeur de la publication : Matthieu Delorme
Rédactrice en chef : Roxane Scheibli
ISSN 2744-0559

• • • • • Nous contacter et nous soutenir • • • • •

Par votre générosité, vous contribuez à soulager la souffrance des personnes concernées, améliorer leur quotidien et celui de leurs proches, encourager leur insertion sociale et professionnelle, et faire avancer la recherche.

Roxane Scheibli (Délégue générale)
roxane.scheibli@entreprendrepouraider.org — +33 1 42 67 37 18
1 rue Pierre le Grand 75008 Paris — www.entreprendrepouraider.org

IBAN : FR76 3006 6109 3100 0202 6720 164 — BIC : CMCIFRPP

Un grand merci !